



Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger

Fiche technique : préparation d'une solution aqueuse de neem contre les ravageurs des cultures maraîchères

1^{er} octobre 2013

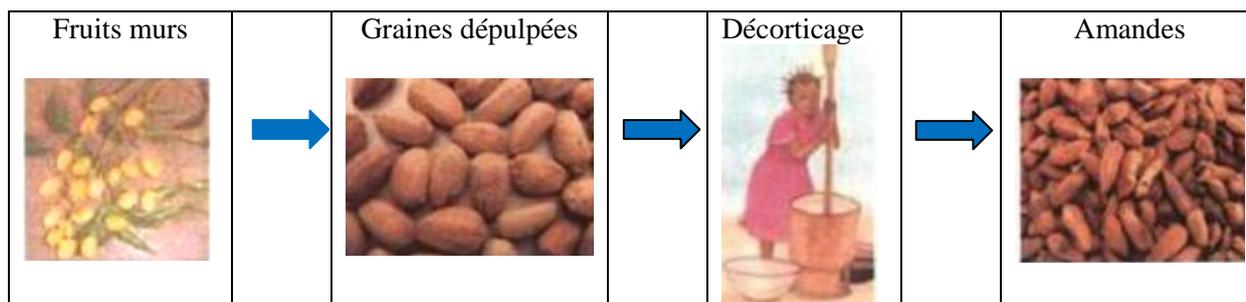
Cette fiche a été réalisée à partir des documents de l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN) et d'un support vidéo de l'Association des Professionnels de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes (APIPAC, Burkina Faso).

1. Pour une préparation immédiate – obtenir les amandes :

- Ramasser les fruits murs tombés au sol.
- Tremper les fruits dans l'eau pendant 5 heures. Bien les laver pour séparer le noyau de la pulpe. Faire sécher les noyaux sur une natte pendant 1 heure
- Puis prendre un peu **plus de 1 kg de graines** soit 12 mesures de boîtes de nescafé ou 7 boîtes de 400 g de tomate.

2. Pour une utilisation à d'autres moments : faire son stock d'amandes

- Sécher le fruit à l'ombre pendant une semaine.
- Décortiquer les fruits pour obtenir des amandes.
- Stocker dans un endroit sec et aéré à l'abri de la lumière.



3. Préparer la solution aqueuse de neem

- La préparation se fait le soir, le jour avant le traitement prévu. Pour être plus efficace le traitement doit se faire le soir sur la parcelle.



Prendre **500 g d'amande** soit 10 petites boites de tomate de 70 g.



Piler les amandes dans un mortier jusqu'à l'obtention d'un poudre homogène.



Mettre la poudre dans un seau et ajouter 10 litres d'eau.



- Bien mélanger cette pâte avec les 10 litres d'eau.
- Couvrir le seau, le placer à l'abri de la lumière, et laisser macérer jusqu'au moment du traitement (24 heures).



Filtrer en utilisant un tamis et une toile (tissu) ou simplement une toile.
Transvaser la solution dans le pulvérisateur.



Traiter une superficie de 400 m² avec 10 litres de produit.

Fréquence de traitement : une fois par semaine

Traiter uniquement le soir pour éviter les rayons de soleil car l'extrait aqueux de neem est sensible à la lumière.

Le neem avec ou sans savon

Lorsque l'on utilise du piment, de l'ail ou des feuilles de papayer, il est obligatoire d'ajouter du savon à la préparation. Le savon permet au produit de mieux adhérer sur les feuilles des légumes lors du traitement.

Pour le neem, la préparation peut se faire avec ou sans savon.

Pour ajouter du savon :



Mettre la poudre de neem dans un seau et ajouter 9 litres d'eau seulement au lieu de 10 litres avant de laisser macérer jusqu'au lendemain.

Le lendemain, avant le traitement prendre un morceau de savon blanc et le piler.

Prendre deux pincées de trois doigts de savon pilé et les mettre dans 1 litre d'eau. Bien remuer jusqu'à ce que le savon soit complètement fondu.



- Filtrer les 9 litres la solution de neem en utilisant un tamis et une toile (tissu) ou simplement une toile.
- Compléter avec le litre d'eau savonneuse pour avoir 10 litres et bien mélanger.
- Transvaser la solution dans le pulvérisateur.

Rappel : Avec 10 litres de solution aqueuse et 500 grammes d'amandes de neem il faut traiter 400 m² de culture soit une surface de 20 m X 20 m.

Les produits extraits des graines du neem se sont avérés efficaces contre plus de 400 espèces de ravageurs et nématodes des cultures dans les pays d'Afrique et d'Asie.

Le neem a une toxicité très faible, c'est le produit idéal pour les jardins diversifiés (de nombreuses plantes mélangées) où les productrices et producteurs se rendent tous les jours, ramassent des légumes chaque jour et emmènent leurs enfants.

Attention !

Il est important de traiter régulièrement les plants pour maintenir une couverture constante des produits à base de neem sur l'ensemble des parties de la plante car ces produits sont principalement utilisés **en prévention comme répulsifs ou anti-appétants** (les ravageurs ne veulent plus manger).

Une fois le traitement réalisé, la productrice ou le producteur ne verra pas les ravageurs morts. Les ravageurs sont découragés de venir se nourrir sur les cultures. C'est pour cela qu'ils ne font plus de dégâts.

Cette fiche a été réalisée dans le cadre du Programme de travail 2013 / RECA - Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest – PPAAO Niger, en collaboration avec l'INRAN et la DGPV.